

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.4

Numéro de la demande : 2024-3671
Demande : Modification de l'étiquette du produit – méthode d'application
Demandeur : BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
Produit : Habitat Aqua
Numéro d'homologation : 32374
Principe actif (p.a.) : Imazapyr
Numéro de document de l'ARLA : 3747522

But de la demande

La demande en question visait à modifier l'homologation du produit Habitat Aqua afin d'y ajouter l'utilisation de systèmes d'aéronef télépiloté (SATP) pour lutter contre le phragmite envahissant dans les zones non cultivées, y compris à l'intérieur et le long du périmètre des sites aquatiques.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'était nécessaire pour cette demande.

Évaluation sanitaire

Aucune évaluation toxicologique n'était nécessaire pour cette demande.

On a évalué l'exposition en milieu professionnel et les risques liés à l'ajout de SATP comme méthode d'application dans les zones non cultivées, y compris à l'intérieur et le long du périmètre de sites aquatiques précis, sur l'étiquette du produit Habitat Aqua. Cette utilisation ne devrait présenter aucun risque préoccupant pour les travailleurs qui respectent le mode d'emploi et portent l'équipement de protection individuelle indiqué sur l'étiquette.

Aucune donnée sur les résidus d'imazapyr dans les zones non cultivées, y compris à l'intérieur et le long du périmètre de sites aquatiques précis, n'était nécessaire pour cette demande, et aucune nouvelle donnée n'a été présentée pour appuyer l'ajout de SATP comme méthode d'application sur l'étiquette du produit Habitat Aqua. Les données sur les résidus au dossier provenant d'essais menés au champ dans ou sur les graminées ont été réévaluées dans le cadre de la demande. Lorsque le produit Habitat Aqua est appliqué à l'aide de SATP dans des zones non cultivées, y compris à l'intérieur et le long du périmètre de sites aquatiques précis, il ne pose aucun risque préoccupant pour la santé de quelque sous-groupe de la population que ce soit, qu'il s'agisse des nourrissons, des enfants, des adultes ou des aînés.

Évaluation environnementale

La nouvelle méthode d'application du produit Habitat Aqua, qui consiste en l'utilisation de SAPT pour lutter contre les phragmites, correspond au profil d'emploi actuellement homologué. Le risque est donc jugé acceptable lorsque le produit Habitat Aqua est utilisé conformément au mode d'emploi de l'étiquette, qui comprend des énoncés et des zones tampons de pulvérisation visant à atténuer les risques pour l'environnement.

Évaluation de la valeur

La nouvelle méthode d'application du produit Habitat Aqua, qui consiste en l'utilisation de SAPT pour lutter contre le phragmite envahissant, offre aux utilisateurs de ce produit une nouvelle option pour supprimer cette mauvaise herbe envahissante et difficile à éliminer qui pousse dans des zones non cultivées difficilement accessibles.

Les renseignements sur la valeur présentés aux fins d'examen comprenaient des données d'essais sur le terrain menés en Ontario en 2022. Les données fournies ont démontré qu'une application du produit Habitat Aqua à l'aide d'un SAPT, à un volume d'application d'au moins 100 L/ha, devrait permettre de lutter contre le phragmite envahissant qui pousse dans des zones non cultivées. Selon le poids des données probantes existantes, il a été déterminé que la modification de l'homologation du produit Habitat Aqua afin d'y inclure les SATP comme méthode d'application pour lutter contre le phragmite envahissant avait une valeur acceptable.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué les renseignements fournis et les juge acceptables pour modifier l'homologation du produit Habitat Aqua afin d'y ajouter l'utilisation de SATP dans les zones non cultivées.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
-------------------------------------	------------------

3620815	2024, BAZ Value Considerations for the Application of Habitat Aqua by RPAS for Invasive Phragmites, DACO: 10.1.
3620816	2024, BAZ Trial Reports - Application of Habitat Aqua by RPAS on Invasive Phragmites, DACO: 10.2.3.3(B).

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2025

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9